

RECONSTRUCTION PARTIELLE, COLLÈGES — RECONSTRUCTION PARTIELLE DU COLLÈGE « LA MARE AUX CHAMPS » À VAUX-LE-PÉNIL

(https://seine-et-marne.fr/sites/default/files/styles/img_1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/travaux-la-mare-aux-champs-vaux-le-penil.jpg?tok=pK26ZZ6j)

Construit en 1968, le collège "La Mare aux Champs", a bénéficié, dans les années 90, d'une reconstruction partielle pour accueillir la restauration, l'administration, le centre de documentation et quelques salles de classes.

 **Type de chantier** : Reconstruction partielle, Collèges

 **Durée** : Début : 01/09/2019 Fin : 01/12/2022

 **Montant des travaux** : 22 200 000 €

 **Communes impactées** :

Vaux-le-Pénil

Les bâtiments datant de 1968, à structure métallique, ne répondent plus aux normes pédagogiques et sont vétustes. Ils nécessitent d'être reconstruits.

Le collège est composé de plusieurs bâtiments :

Le bâtiment administration qui date des années 90 et qui est composé :

- d'un sous-sol qui accueille l'atelier de l'ouvrier professionnel, des réserves et un local technique,
- d'un rez-de-chaussée qui comprend l'accueil, les locaux de la vie scolaire et la demi-pension,
- de deux étages : le niveau 1 comprend les locaux administratifs, les locaux des professeurs et le CDI. Le niveau 2 accueille 6 salles banalisées.

D'une manière générale, le fonctionnement de ce bâtiment est satisfaisant.

Le bâtiment externat qui date de l'origine du collège (1968) composé :

- d'un rez-de-chaussée qui accueille le pôle science, le pôle technologie et 2 salles banalisées. Les locaux sportifs, vestiaires et bureau sont situés à l'extrémité de ce bâtiment,
- d'un étage qui comprend le pôle artistique et 10 salles banalisées.

Le bâtiment petit externat qui date de l'origine du collège (1968) composé d'un simple rez-de-chaussée qui accueille 5 salles banalisées et les locaux médicaux et sociaux.

Les logements qui datent de l'origine du collège (1968) Les bâtiments qui datent de 1968, à structure métallique, ne répondent plus aux normes pédagogiques et sont vétustes. Il convient de les reconstruire.

Présentation du programme et des étapes

Le programme de cette opération a été validé en février 2015. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à **Atelier d'Architecture BW (Barbara DUMONT)**, et notifié en avril 2017. Le marché travaux a été notifié à l'été 2019. Les travaux ont démarré en septembre 2019 pour une durée de 24 mois.

Présentation du contenu des travaux :

L'opération a pour but de :

- Démolir le grand et le petit externat et reconstruire ces locaux pour disposer d'un équipement répondant aux besoins d'un collège d'une capacité de 800 élèves.
- Reconstruire les logements de fonction.
- Agrandir la cour de récréation.
- Réaliser un parking d'une capacité de 50 places pour le personnel et 5 places pour les logements.
- Adapter le bâtiment conservé pour assurer une connexion facile avec le bâtiment construit.
- Mettre en accessibilité handicapés l'ensemble de l'établissement.

Le programme des travaux comprend :

- la construction du nouveau bâtiment, l'extension de la cour de récréation et l'aménagement du parking en surface. Le bâtiment administratif existant bénéficiera d'une rénovation des revêtements de sols, murs et plafonds ainsi que des travaux d'accessibilité.
- L'efficacité énergétique du bâtiment administratif existant sera améliorée par la réalisation d'une isolation thermique extérieure.